

ACTULAB 2026

Assurance collective :
Les données au service de la prévention

Vice-présidence assurance et épargne collectives
Mars 2026



À propos de Desjardins



L'argent au service de nos valeurs

+ 57 000
employés chez Desjardins

3 811 M\$
de surplus en 2025

638 M\$
redistribués aux membres et
aux communautés en 2025



Banque de l'année au
Canada par le magazine
The Banker



Palmarès des meilleures
institutions financières
au monde



Palmarès des
employeurs
les plus écolos



La gouvernance
au féminin
Certification platine



Palmarès des
50 entreprises
socialement
responsables
du Canada



Palmarès des meilleurs
employeurs pour les
jeunes Canadiens



Palmarès des 100
meilleurs employeurs
au Canada



Score NPS de
premier niveau

Notre mission

Aider nos clients à attirer, retenir et favoriser la présence active au travail de leurs employés grâce à une offre d'assurance collective axée sur le **mieux-être global**



Contexte

Assurance collective - Définition

L'assurance collective est un **contrat de groupe** entre un **employeur** et un **assureur**. En échange d'une **prime**, l'assureur **couvre les employés pour divers risques** (maladie, accident, invalidité, décès) et verse des **prestations** quand un événement survient.

Les spécificités de l'assurance collective :

- Une **seule entente pour plusieurs personnes**.
- Prime **payée par l'employeur** (parfois partagée).
- Protections / garanties possibles : **médicaments, soins de santé, soins dentaire, soins de la vue, assurance vie, assurance invalidité, assurance voyage**, etc.
- Permet un **filet de sécurité financier aux assurés** et leur permet de faire face aux imprévus ou à des problèmes de santé



Par exemple...

L'entreprise A paie une prime à Desjardins pour protéger ses employés. Si un employé tombe malade ou se blesse, Desjardins rembourse les frais selon les modalités prévues au contrat.

Assurance collective - Garanties

Assurance vie



Montant forfaitaire

- Décès de l'assuré
- Perte ou perte d'usage d'un ou plusieurs membres

Assurance invalidité



Prestations hebdomadaires ou mensuelles

Remplacement du revenu à la suite d'une invalidité

Soins médicaux et dentaires



Remboursement des frais admissibles selon les modalités prévues au contrat

Autres programmes



Accès à des services et conseils en matière de santé

- Programme d'aide aux employés (en santé mentale)
- Télémédecine
- etc.

Assurance collective - Contexte

Le modèle de régime traditionnel ne suffit plus dans un environnement en évolution rapide

Modèle traditionnel

- Couvertures uniformes
- Déclenchement après un événement
- Silos de produits et de données
- Flexibilité limitée

Standard, réactif, orienté maladie

Éléments perturbateurs

- Hausse marquée des coûts
 - Médicaments spécialisés
 - Santé mentale
 - Obésité et maladies chroniques
- Multiplication des solutions de mieux-être sur le marché
 - Haleo, Dialogue, Telus Santé
- Arrivée de nouvelle génération sur le marché du travail
- Avancées fulgurantes en intelligence artificielle

Attentes des employeurs et des employés

- Employés (= assurés)
 - Accompagnement personnalisé
 - Parcours simplifiés
 - Soutien proactif
- Employeurs (= payeurs)
 - Indicateurs clairs et pertinents et retour sur investissement en santé globale(ex : satisfaction des employées, utilisation des programmes)
 - Actions concrètes pour soutenir la santé

Flexible, proactif, orienté santé globale

En tant qu'organisation engagée auprès de ses membres et des communautés, Desjardins veut jouer un rôle de premier plan dans cette transformation.

Présentation du défi



Votre mission



Développer une démarche structurée pour tirer de **la valeur des données et identifier des actions** que **Desjardins** pourra mettre en application, afin d'offrir un **accompagnement proactif et personnalisé** aux **assurés** et aux **employeurs**, dans la **gestion de la santé globale**.

1 Étape 1: Définition des objectifs

Objectifs

- Énoncer la **problématique ciblée**, en lien avec la santé ou le mieux-être.
 - Quel est le périmètre et le problème que vous adressez?
- Formuler l'**objectif principal de votre solution analytique**, de manière **mesurable**.
 - Quel type de résultat va-t-elle permettre d'atteindre ? À qui est-elle destinée ?
Quels types de garanties sont ciblées ?
- Expliquer pourquoi cet **objectif est pertinent** pour une organisation comme Desjardins
 - Il est possible de se référer à de la littérature ou à des études pour justifier.

2 Étape 2 : Conception de la solution analytique

Données

- Identifier les sources de données
 - Internes à Desjardins
 - Publiques
 - Sondages
 - etc.
- Identifier les variables clés
 - Sociodémographiques
 - Comportementales
 - Utilisation des programmes
 - Cybermétrie
 - Etc.

Méthodologie analytique

- Identifier et justifier le type d'analyse utilisé
 - Statistique
 - Apprentissage automatique
 - Segmentation
 - Analyse comportementale
 - Modèle explicatif ou prédictif

Note: Vous avez carte blanche sur le choix de l'approche analytique tant que les données sont mises à profit

Démonstration du potentiel analytique

- Démontrer que votre approche est performante
- Par exemples:
 - En construisant un **mini-modèle démonstratif** à partir de données publiques
 - En citant des **études** montrant des liens entre les variables et les comportements de santé / bien-être
- Note : votre approche peut-être **hybride** et comprendre un mélange de modélisation et d'hypothèses de la littérature

Évaluation des risques analytiques

- Identifier les risques et comment ils seront gérés
 - Biais et discrimination
 - Qualité et représentativité des données
 - Surapprentissage ou instabilité de la solution analytique
 - Confidentialité des données
 - Acceptabilité sociale

3 Étape 3 : Initiatives et actions

Traduction des constats en actions

- Expliquer comment les résultats de la solution analytique mènent à des actions concrètes
 - Programmes ciblés
 - Communications personnalisées
 - Mesures préventives
 - Incitatifs pour certains comportements
 - Optimisation de programmes existants

Estimation du retour sur investissement

- Décrire les critères de valeur et de faisabilité permettant de concrétiser l'initiative :
 - Impact potentiel
 - Coût
 - Faisabilité
 - Équité
 - Acceptation par les parties prenantes

Risques liés à la mise en action

- Identifier les risques et comment ils seront gérés
 - Risque de stigmatisation
 - Mauvaise interprétation des résultats
 - Résistance au changement
 - Contraintes opérationnelles

Critères d'évaluation



Objectifs bien définis :

La problématique de santé ou mieux-être est formulée clairement, de manière mesurable, et alignée au contexte d'assurance collective de Desjardins.

Conception analytique rigoureuse :

Les données choisies / proposées sont pertinentes ; la solution est justifiée, structurée et conçue pour limiter les risques.

Actions applicables pour Desjardins :

Les résultats permettent de proposer des interventions concrètes et personnalisées.

Livrable clair et professionnel :

Cohérence, communication fluide, rigueur.

Créativité et originalité :

La solution analytique est novatrice ou exploite des données peu utilisées, elle est vérifiée avec des scénarios ou exemples.

Vous avez des questions ?

Contact principal : francois.mainguy@dsf.ca